

Expérimentation La piétonnisation de la place Sainte-Cécile

La ville d'Albi expérimente, du 4 juillet au 30 août, la fermeture quotidienne de la place Sainte-Cécile à toute circulation, de 11h à minuit.

Cette piétonnisation a pour objectif de renforcer le **confort des usagers**, d'offrir un espace public plus agréable aux piétons et d'accompagner les animations estivales qui soutiennent l'attractivité de notre cœur de ville.

Les modalités de circulation ont été définies afin de limiter les incidences sur les déplacements. La circulation sera possible pour tous les véhicules, de minuit à 11h du matin, en direction du Pont-Vieux. Les livraisons pourront ainsi être effectuées durant les horaires habituels avant la mise en œuvre de la fermeture à la circulation.

Le choix d'une fermeture à compter de 11h permet de préserver les conditions d'approvisionnement des commerces et des établissements de la place.

Les accès indispensables des services de secours et les interventions d'urgence demeurent garantis.

À l'issue de cette période d'expérimentation, un bilan de cette piétonnisation sera établi grâce aux observations recueillies auprès des habitants, commerçants, riverains, visiteurs et autres usagers.